



DOSSIER D'INSCRIPTION
AUX EPREUVES DE SELECTION 2024 POUR
L'ENTREE EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE

RENTREE LE 06 JANVIER 2025

CURSUS COMPLET

■ Table des matières

- 1- Informations aux candidats
- 2- Le métier d'aide-soignant(e)
- 3- La formation conduisant au DEAS
- 4- Les voies d'accès à la formation conduisant au DEAS
- 5- Les dispenses d'unités de formation
- 6- La sélection des candidats
- 7- Les attendus pour la sélection des candidats
- 8- L'inscription à l'épreuve de sélection
- 9- La communication des résultats aux candidats
- 10- La validation de l'inscription dans l'IFAS dans lequel le candidat est admis
- 11- Le report de formation
- 12- La fiche d'inscription
- 13- Autorisation de parution
- 14- Les tarifs de la formation
- 15- Fiche financement
- 16- Foire aux questions
- 17- Le calendrier des épreuves de sélection
- 18- La liste des 81 IFAS en Ile-de-France

Courrier d'information

Eaubonne, le 25 juin 2024

Réf : CBD/AC/2024

Objet : Inscription aux épreuves de sélection à la formation aide-soignante **en cursus complet**

Rentrée le lundi 06 janvier 2025.

Madame, Monsieur,

Après avoir vérifié que vous remplissez bien les conditions requises pour vous présenter aux épreuves de sélection à la formation aide-soignante, vous pouvez nous adresser votre dossier d'inscription **COMPLET** :

- par courrier en lettre suivie ou en recommandé avec accusé réception,
ou
- déposé auprès de l'institut de formation.

Au plus tard le vendredi 4 octobre 2024 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Institut de Formation Françoise Dolto
Hôpital Simone Veil
14 rue de Saint-Prix
95602 EAUBONNE CEDEX

Vous recevrez une convocation pour les épreuves par courrier.

La convocation ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité seront exigées à l'entrée de la salle d'examen. En l'absence de ces documents, vous ne serez pas admis à concourir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Madame Carole BILCIK-DORNA
Directrice de l'Institut de Formation

Signé

ATTENTION

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE.
IL RESTERA DISPONIBLE AU SECRETARIAT LE TEMPS DES INSCRIPTIONS
AVANT SA DESTRUCTION.**

1- Informations aux candidats

MODALITES D'ADMISSION A LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS)

RENTREE JANVIER 2025

Arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Le texte législatif redéfinissant la formation et le métier d'aide-soignant a été publié au Journal Officiel le 12 juin 2021 et entre en application à compter de septembre 2021.

L'arrêté du 10 juin 2021 susvisé prévoit :

- La reconnaissance du DEAS au **niveau 4** (niveau baccalauréat) du cadre national des certifications professionnelles (au lieu de 3) ;
- **L'élargissement des compétences** des aides-soignants avec l'introduction d'actes de soins supplémentaires et la contribution à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel ;
- Un allongement de la durée de la formation : **44 semaines** (au lieu de 41) également réparties entre formation théorique et pratique (22 semaines) et formation en milieu professionnel (22 semaines de stage) ;
- Des **mesures d'équivalences ou d'allègement de formation** pour les personnes titulaires de titres ou diplômes précisés dans l'arrêté et pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière et les agents de service ;
- Le développement de l'**apprentissage**.

Depuis la rentrée de septembre 2020, la **sélection des candidats** pour l'entrée en formation préparant au DEAS s'effectue, hors Parcoursup, sur la base d'un dossier et entretien.

2- LE METIER D'AIDE-SOIGNANT

Le métier d'aide-soignant(e) propose des activités et des environnements de travail diversifiés.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'une hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels et les aidants.

Par la formation professionnelle continue, l'aide-soignant(e) peut s'orienter vers une certification complémentaire (assistant de soins en gérontologie) ou d'autres métiers paramédicaux (infirmier, ambulancier, assistant de régulation médicale, ...).

3- LA FORMATION CONDUISANT AU DEAS

La formation d'une durée de 44 semaines est alternée entre enseignements théoriques et pratiques (22 semaines) et des stages (22 semaines).

La formation théorique et pratique comporte des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques en petits groupes et des séances de simulation en santé : plusieurs instituts de formation disposent de mannequins haute-fidélité.

La formation en milieu professionnel (stages) est réalisée en secteur hospitalier, en services de soins de suite et réadaptation, en structures d'accueil pour personnes dépendantes ou à domicile. Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Un dispositif d'accompagnement des élèves est mis en place tout au long de la formation.

Aides financières durant la formation :

- **Consulter le site du Conseil régional d'Île-de-France :**
<https://www.iledefrance.fr/formations-sanitaires-et-sociales-quelles-aides-financieres-et-pour-qui-cliquer-ici>
- **Contrat allocation étude (CAE)**
Les élèves ont la possibilité de bénéficier d'un CAE avec un établissement ou service médico-social, situé dans la région d'Île-de-France, en contrepartie d'un engagement d'exercer dans l'établissement pour une durée de 18 mois après sa diplomation.
La liste des établissements est communiquée aux élèves en début de formation.
Financée par l'Agence régionale de santé, l'allocation versée à l'élève est d'un montant forfaitaire de 9 000 euros pour son année complète de formation dans un IFAS de la région l'Île-de-France. Le CAE n'impacte pas la diversité des lieux de stage de l'élève durant sa formation.
Les élèves ayant déjà passé un contrat avec un établissement de santé ou médico-social (CFA, autres

CAE, etc.) ne sont pas éligibles à ce dispositif.

Consultez la liste des offres et retrouvez toutes les informations sur les CAE sur

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/dispositif-de-contrat-allocation-detudes>

4- LES VOIES D'ACCES A LA FORMATION CONDUISANT AU DEAS

Il existe plusieurs voies d'accès à la formation d'aide-soignant :

■ **Sélection sur dossier et entretien en fonction des attendus pour entrer en formation**

Tous les candidats ont la même modalité de sélection y-compris les personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel ASSP et SAPAT.

■ **Accès direct sur décision du directeur de l'institut de formation pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière et les agents de service :**

- 1- Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;
- 2- Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relatives à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

ATTENTION : Les voies d'accès suivantes ne concernent pas cette sélection en cursus complet :

■ **Sélection sur dossier et entretien pour les personnes titulaires** d'un diplôme d'Etat ou d'un titre professionnel : DEA, DEAP, DEAS, DEAES, DEAMP, CAFAMP, DEAVS, MCAD, CAFAD, TPAVF, TPASMS, diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM).

■ **Validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) partielle ou totale** : conditions fixées par un autre arrêté et spécifique à la VAE.

5- LES DISPENSES D'UNITES DE FORMATION

La formation en IFAS prend en compte le parcours antérieur :

- Les personnes titulaires des titres ou diplômes suivants : un baccalauréat professionnel ASSP et SAPAT bénéficient de mesures d'équivalences, d'allègements ou de dispenses de formation.

- Les ASHQ et agents de service justifiant à la fois du suivi de la formation continue de 70 heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins 6 mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes sont dispensés de la réalisation d'un stage de 5 semaines.

6- LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

Aucun diplôme n'est requis pour cette sélection en cursus complet.

Sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Pièces constituant le dossier de sélection à classer dans l'ordre ci-dessous (à nous retourner) :

- Une pièce d'identité. Les titres de séjour pour les ressortissants hors Union européenne doivent être valides pour toute la période de la formation ;
- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit, de 2 pages maximum, relatant aux choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation ;
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des **classes de première et terminale** ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

→ Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection dans l'ordre ci-dessus.

→ Le document manuscrit relatant soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation permet d'apprécier l'intérêt pour la formation, les capacités d'analyse et de rédaction du candidat et son expérience dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne.

→ Lorsque le niveau de français à l'écrit et l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.

Pièces constituant le dossier administratif (à nous retourner) :

- 2 enveloppes ½ format (23x16 cm) timbrées au tarif en vigueur et libellées **à vos noms et adresse.**

Jurys de sélection = binômes d'évaluateurs :

Ils sont sous la responsabilité du directeur d'institut de formation.
Ils sont composés de :

- 1 formateur infirmier ou cadre de santé en activité dans un institut de formation paramédical ;
- 1 aide-soignant en activité professionnelle ou ayant cessé son activité professionnelle depuis moins d'un an.

Examen des dossiers et entretien :

- Utilisation des barèmes établis au niveau régional pour l'examen des dossiers et l'entretien ;
- Cotation
 - La note finale est la somme de la note de l'examen des dossiers et de la note de l'entretien.
 - Pour être admis, le candidat doit obtenir une note finale d'au moins 10/20 et permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection ;
- Classement des ASHQ et agents de service selon les modalités de classement définies au niveau régional et en fonction du nombre de places réservées.

7- LES ATTENDUS POUR LA SELECTION DES CANDIDATS

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitudes à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

8- L'INSCRIPTION A L'ÉPREUVE DE SÉLECTION

- Nombre de places (capacité d'accueil) : 49
- Places ouvertes à la sélection : 41
- % Liste 2 (ASHQ¹) : 10 % du quota

Inscription :

- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site Internet des IFAS.
- Le calendrier est commun pour la région Ile-de-France.
- Les dossiers sont déposés auprès des instituts de formation ou en cas de groupement, un seul dossier est déposé auprès de l'institut de formation pilote et le candidat priorise les instituts du groupement par ordre de préférence selon un nombre déterminé par le groupement.
- Les candidats peuvent s'inscrire dans plusieurs instituts ou groupements d'instituts.
- L'autorisation d'inscription est valable pour l'année scolaire pour laquelle le candidat a été admis.
- **Vigilance :**
 - Production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat médical d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine ;
 - Production avant la date d'entrée au premier stage d'un certificat médical (obligation d'immunisation et de vaccination) ;

9- LA COMMUNICATION DES RESULTATS AUX CANDIDATS

- Communication sur le site internet des IFAS pour les personnes ayant autorisé la diffusion en ligne ;
En cas de regroupement, chaque institut communique sur son site internet les listes des admis de chaque institut de son groupement ou oriente vers le site qui donnera les résultats de chaque IFAS ;
- Notification individuelle des résultats signée du directeur en format PDF par un envoi mail ou envoi postal ;
- L'affichage des résultats à l'institut sera conditionné aux mesures sanitaires du moment ;
- Pas de communication des résultats par téléphone.

¹ Agent de Service Hospitalier Qualifié

10- LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION DANS L'IFAS DANS LEQUEL LE CANDIDAT EST ADMIS

- Validation de l'inscription des candidats admis sur liste principale dans un délai de 7 jours ouvrés après la communication des résultats.
- Si délai > à 7 jours ouvrés : proposition de la place au candidat inscrit en rang utile de la liste complémentaire.
- Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la session de formation au titre de laquelle le candidat s'est inscrit.

Sur demande écrite, les candidats classés en liste complémentaire et non admis à l'issue de la phase de sélection peuvent être admis après épuisement de la liste complémentaire du groupement d'instituts concerné, à la rentrée suivante dans le même groupement ou dans un autre groupement, sous réserve des places disponibles autorisées par le conseil régional.

11- LE REPORT DE FORMATION

Le directeur de l'institut de formation peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'institut de formation :

- 1- Soit, de droit, en cas de congé pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité, de report d'un contrat d'apprentissage ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans ;
- 2- Soit, de façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un événement important l'empêchant de débiter sa formation.

Toute personne bénéficiant d'un report d'admission doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée.

12- FICHE D'INSCRIPTION (à nous retourner)

(Ecrire en lettres majuscules et lisiblement)

COORDONNEES	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Merci de coller votre photo récente et d'y indiquer vos nom et prénom au dos	PHOTO couleur
	Nom		
	Prénom		
	Nom marital		
	Autres prénoms		
	Date de naissance ____/____/____	Département de naissance	
	Lieu de naissance (Ville + Pays)	Nationalité	
	N° de portable	Adresse mail (à saisir en majuscules)	
	Situation familiale <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Autres	N° de Sécurité sociale : Profession :	
	Adresse	Code postal	
	Ville	N° de téléphone fixe	
	Préparation aux épreuves de sélection, si oui nom de l'organisme :	Etes-vous en situation de handicap <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Joindre un justificatif afin de bénéficier, si besoin, des aménagements nécessaires.	

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A : _____ Le : ____/____/____

Signature :

13- Autorisation de parution

COLLECTE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

INFORMATION :

Dans le cadre de votre formation à l'Institut de Formation Françoise Dolto certaines informations vous concernant seront collectées (Identité, adresse, date et lieu de naissance, identifiant France Travail...). Ces informations, collectées sous la responsabilité de la Directrice de l'Institut de Formation, sont enregistrées dans un fichier informatisé pour le suivi de votre scolarité et de votre diplomation.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- Agence Régionale de la Santé (ARS),
- Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS),
- Directions de l'Hôpital Simone Veil,
- France Travail.

En fin de formation, un archivage intermédiaire (durée d'utilité administrative) intervient afin de répondre aux obligations légales, ou constituer des éléments de preuve. Seules les personnes habilitées pourront y accéder.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

(Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez adresser un mail à sec.ifs@ch-simoneveil.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de M. GUILLOT Antoine, DPO de l'Hôpital Simone Veil ou à la CNIL.

Document à nous retourner

COLLECTE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL
ATTESTATION

Je soussignée(e),

Madame, Monsieur,

.....

Né(e) le **à**

Certifiant être majeur(e) et pouvoir donner librement mon consentement à la présente autorisation.

Demeurant à

.....

.....

Téléphone

Mail (lisiblement, en majuscule)

.....

1/ Atteste avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de données personnelles collectées par l'Institut de Formation Françoise Dolto me concernant et en accepter les conditions.

2/ Autorise, n'autorise pas² l'Institut de Formation Françoise Dolto à faire apparaître mes nom et prénom, sur son site Internet dans le cadre de la diffusion des résultats aux épreuves de sélection.

3/Autorise, n'autorise pas³ l'Institut de Formation Françoise Dolto à diffuser mes photos sur divers supports de communication (interne ou externe).

Fait à Eaubonne le

Mention « Lu et approuvé »

Signature

² Rayer la mention inutile

³ Rayer la mention inutile

14- LES TARIFS DE LA FORMATION

À lire attentivement

Ces informations détermineront de votre participation financière à la formation.

La formation d'aide-soignant à l'Institut de Formation Françoise Dolto d'Eaubonne a un coût annuel selon le mode de prise en charge :

■ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE DE FRANCE

FORMATION GRATUITE POUR L'ÉLÈVE (voir conditions dans le formulaire « Critères d'éligibilité des candidats à la subvention régionale »)

Les personnes remplissant les conditions de prise en charge des frais de formation par le Conseil Régional d'Île de France sont dites « éligibles à la subvention régionale ».

IMPORTANT : L'institut de formation se charge des démarches, vous n'avez rien à faire. Merci de ne pas appeler le Conseil Régional d'Île de France.

■ PAR L'EMPLOYEUR OU UN ORGANISME

COUT POUR UN EMPLOYEUR : 7834.00 €

Salarié en **promotion professionnelle** dont le coût de la formation *sera pris en charge par l'employeur.*

COUT POUR UN ORGANISME FINANCEUR : 7426.00 €

Salarié en **Congé de Transition Professionnelle** dont le coût de formation *sera pris en charge par un organisme* (Transitions-pro, ANFH).

■ PAR L'ÉTUDIANT LUI-MÊME

COUT POUR L'ÉTUDIANT: 5365.00 €

Personnes « *non éligibles à subvention régionale* » dont le coût de formation ne sera pas pris en charge par un employeur ou un organisme.

Ces personnes seront reçues par la Directrice de l'Institut de Formation à leur admission afin d'exposer leur plan de financement de la formation.

FICHE FINANCEMENT DE LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANTE 2025

CRITERES D'ELIGIBILITE DES CANDIDATS A LA SUBVENTION

REGIONALE:

(Cochez votre situation et retournez accompagné des documents demandés)

Formation gratuite « Éligibles à la subvention régionale »	Formation payante « Non éligibles à la subvention régionale »
Le statut est considéré à l'entrée en formation et vaut pour toute la durée de la formation	
<input type="checkbox"/> Les jeunes de moins de 26 ans, en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant) ⇒ Joindre un certificat de scolarité	<input type="checkbox"/> Les agents du secteur public (y compris en disponibilité) ⇒ Fournir un accord de prise en charge de l'employeur ou de l'organisme financeur <input type="checkbox"/> Les agents de l'Hôpital Simone Veil (fournir un certificat de travail) ⇒ Fournir un certificat de travail et un accord de prise en charge
<input type="checkbox"/> Les jeunes de moins de 26 ans, avec une interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation ⇒ Joindre un certificat de scolarité	<input type="checkbox"/> Les salariés du secteur privé en CDD ou CDI de plus de 78 heures par mois ⇒ Fournir un accord de prise en charge de l'employeur ou de l'organisme financeur (Transition-pro, ANFH ...)
<input type="checkbox"/> Les demandeurs d'emploi, inscrits à France Travail à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par France Travail. ⇒ Joindre une attestation d'inscription au France Travail Si, vous travaillez en CDD et êtes inscrit au France Travail, ⇒ Fournir le contrat CDD de moins de 78 heures par mois.	<input type="checkbox"/> Les personnes en validation des acquis de l'expérience et les médecins et sages-femmes diplômés hors de l'Union Européenne
<input type="checkbox"/> Les bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences). ⇒ Joindre une copie du contrat PEC	<input type="checkbox"/> Les personnes en formation en cursus partiel (sauf titulaires des baccalauréats ASSP et SAPAT et CAP « accompagnant éducatif de la petite enfance »)
<input type="checkbox"/> Les bénéficiaires du RSA ⇒ Joindre une attestation de la CAF	<input type="checkbox"/> Les médecins et sages-femmes diplômés hors de l'Union Européenne
<input type="checkbox"/> Les jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation ⇒ Joindre une attestation	<input type="checkbox"/> Les apprentis
<input type="checkbox"/> Les apprenants relevant du SPRF* (Service Public Régional de Formation) <ul style="list-style-type: none"> • Critères d'éligibilité au SRPF : être inscrit dans l'institut de formation pour préparer le diplôme d'aide-soignant, ne pas avoir obtenu de diplôme, titre ou certification, être inscrit sur un parcours de formation complet. 	

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements mentionnés sur tous les documents retournés à l'Institut de Formation Françoise DOLTO.

NomPrénomNom marital

.....

Fait à : _____ Date : ____/____/____ Signature :

**Pour plus d'informations, contactez Mme Gillette au 01.34.06.60.27
le mardi de 9h00-12h00 et de 13h30-17h00 et le mercredi
de 9h00-12h00.**

FOIRE AUX QUESTIONS FINANCEMENT DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

« Je suis sorti du cursus scolaire depuis 1 ans, qui va financer ma formation ? »

- Le conseil régional finance la formation des jeunes de moins de 26 ans **en poursuite d'études sans interruption ou avec une interruption de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation.**
- Vous devez juste nous fournir votre dernier certificat de scolarité.

« Sur la fiche financement de la formation, je me situe dans les conditions d'éligibilité à la subvention régionale, quelles démarches dois-je faire ? »

- Aucune, c'est la gestionnaire financière de l'Institut de Formation qui s'en charge. Vous devez juste fournir un justificatif de votre situation (Ex. : votre dernier certificat de scolarité ou une attestation d'inscription au France Travail)

« Je travaille actuellement, comment faire ma demande de financement de formation ? » :

- Vous travaillez dans une entreprise du secteur privé :
 - Vous devez informer votre employeur de votre projet de formation (DRH ou service de formation continue).
 - Vous devez, 4 mois avant l'entrée en formation, créer un compte sur le site Transition-Pro (<https://www.transitionspro.fr>) et remplir votre dossier de demande de financement de la formation. Nous remplirons ensuite la partie réservée au Centre de Formation et votre employeur la sienne. Une commission Transition-pro étudiera ensuite votre demande.
- Vous travaillez dans le secteur public :
 - Vous devez informer votre employeur de votre projet de formation (DRH ou service de formation continue) et faire une demande de promotion professionnelle.

« Je suis inscrite à France Travail. Quelles démarches dois-je entreprendre pour que ma formation soit financée et indemnisée ? » :

- Veuillez prendre un rendez-vous avec votre conseiller France Travail pour lui expliquer votre projet de formation.
- La Région Ile de France finance la formation aide-soignante pour les personnes inscrites à France Travail à l'entrée en formation si vous ne travaillez pas plus de 78 heures par mois en CDD.
- A l'entrée en formation, vous serez inscrite sur la plateforme KAIROS du France Travail en tant que demandeur d'emploi en formation et vous pourrez bénéficier de vos indemnités chômage jusqu'à votre fin de droits puis de l'allocation de fin de formation.

« Je ne remplis pas les conditions pour que ma formation soit financée par le Conseil Régional et je souhaite donc payer les frais de ma formation à titre individuel. Quelles formalités dois-je remplir ? »

- Vous devez nous adresser une attestation sur l'honneur stipulant que vous vous engagez à régler les frais de formation à l'Institut de Formation.
- La Directrice de l'Institut de Formation vous recevra afin que vous lui exposiez votre projet de formation, votre situation et votre plan de financement pour les 3 années de formation.
- Nous établirons un contrat qui vous engagera à régler la totalité des frais de formation à la signature du contrat et ce un mois avant la rentrée.

15- LE CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION



Organisation des inscriptions en formation jusqu'au vendredi 6 décembre 2024 :

Y compris durant cette période, dès que la liste complémentaire n'a pas permis de pourvoir l'ensemble des places offertes, et s'il reste des places non pourvues, le directeur fait appel dans l'ordre suivant :

- 1) à des candidats admis sur liste complémentaire dans les instituts du même groupement puis la région Ile-de-France ;
- 2) à des candidats classés en liste complémentaire d'un institut de formation en Ile-de-France, non admis en formation en septembre 2024 et ayant formalisé par écrit une demande de rentrée en janvier 2025 ; cet appel des candidats débute seulement après épuisement de la liste complémentaire des instituts de formation de rentrée de janvier 2025 et sous réserve des places disponibles autorisées.

A partir du 10 décembre 2024, l'ARS peut être amenée à renforcer la gestion des listes complémentaires.

16-LA LISTE DES 81 IFAS EN Ile-De-France

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
	81 IFAS						
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital de la Pitié Salpêtrière	47 boulevard de l'Hôpital 75013 Paris	75	PARIS	01 42 16 07 10	secretariat.ifsi-ifas.psl@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-pitie-salpetriere/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Tenon	14/20 rue des Balkans 75020 Paris	75	PARIS	01 43 79 92 00	ifsi.tenon.dfc@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-tenon/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Saint-Louis	1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris	75	PARIS	01 42 49 99 80	dfc-ifsi-ifas.stlouis@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-saint-louis/
Public APHP	APHP - IFAS Campus Picpus	33 boulevard de Picpus 75012 Paris	75	PARIS	01 40 27 51 09 / 51 10	secretariat-ifsi.ifas-cpc@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-campus-picpus/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Raymond Poincaré	104 boulevard Raymond Poincaré 92380 Garches	92	GARCHES	01 47 10 79 05 01 47 41 28 67	secretariat.rpcifsi@dfc.aphp.fr dfc-secretariat-ifsi5@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-raymond-poincare/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Louis Mourier	178 rue des Renouillers 92700 Colombes	92	COLOMBES	01 47 60 63 03	secretariat.lmrifsi@dfc.aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-louis-mourier/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Antoine Béclère	157 rue de la porte de Trivaux 92140 Clamart	92	CLAMART	01 45 37 45 11 / 45 12	secretariat.abcifsi@dfc.aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-antoine-beclere/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Charles Foix	21 avenue de la République 94205 Ivry-sur-seine	94	IVRY-SUR-SEINE	01 49 59 42 30	dfc-secretariat-ifsi-cfx@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-charles-foix/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Emile Roux	1 avenue de Verdun 94450 Limeil Brevannes	94	LIMEIL BREVANNES	01 45 95 80 88 / 80 87	dfc-secretariat-ifsi-erx@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifsi-ifas-emile-roux/
Public FHF	IFAS Virginie Olivier Site Sainte-Anne	1 rue Cabanis 75014 Paris	75	PARIS	01 45 65 73 13 01 45 65 73 10	secretariat-ifsi@ghu-paris.fr	http://www.ch-sainte-anne.fr/Etablissement/Instituts-et-Sainte-Anne-Form-tion/Institut-de-Formation-en-Soins-Infirmiers-Institut-de-Formation-d-Aide-Soignant/Les-Formations-IDE-et-AS
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier de Meaux	17 rue Guillaume Briçonnet 77100 Meaux	77	MEAUX	01 64 35 21 52 01 64 35 39 00	ifsi.mx@ghef.fr	https://www.ghef.fr/professionnels/etudiants/formation/ifsi-ifas-ifap-du-ghef
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Léon Binet de Provins	Route de Chalaautre 77160 Provins	77	PROVINS	01 64 60 40 01 01 64 60 40 80	ifsi@ch-provins.fr	http://www.ch-provins.fr/Aide-soignante/12/54
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier René Albertier de Coulommiers	28 Avenue Victor Hugo 77120 Coulommiers	77	COULOMMIERS	01 64 65 73 11 01 65 65 37 00	secretariatifsi1.clm@ghef.fr secretariatifsi3.clm@ghef.fr	https://www.ghef.fr/professionnels/etudiants/formation/ifsi-ifas-ifap-du-ghef
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne	1 bis rue Victor Hugo 77130 Montereau-Fault-Yonne	77	MONTEREAU-FAULT-YONNE	01 64 31 64 26	ifsi@ch-sud77.fr	https://www.ch-sud-seine-et-marne.fr/professionnels/enseignement/ifas/

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
	81 IFAS						
Public FHF	IFAS du Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France (GHSIF)	1 rue de la Fontaine Saint Liesne 77000 Melun	77	MELUN	01 81 74 28 60	ifsi@ghsif.fr	https://ifsi77melun.wordpress.com/formation-aides-soignants/
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Général de Rambouillet	5-7 rue Pierre et Marie Curie78120 Rambouillet Cedex	78	RAMBOUILLET	01 34 83 77 01	secretariat.ifsi@ch-rambouillet.fr	https://jeanmarcboussard.wixsite.com/ifsi-rambouillet/services
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier André MIGNOT (CHAM) de Versailles	25 boulevard Saint-Antoine 78000 Versailles	78	VERSAILLES	01 39 63 93 38 01 39 63 93 39	ifisec@ch-versailles.fr	https://www.ch-versailles.fr/IFSI-IFAS/3/10/53
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-les-Mureaux (CHIMM)	1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	78	LES MUREAUX	01 30 91 85 38	ifas.chimm@ght-yvelinesnord.fr	http://campuschimm.fr > ifas
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint-Germain-en-Laye (CHIPS)	10 rue du champ Gaillard 78300 Poissy	78	POISSY	01 39 27 51 02	ifsi@chips@ght-yvelinesnord.fr	http://www.chi-poissy-st-germain.fr - Onglet : Emplois et Formations - Ifas
Public FHF	IFAS Etablissement Public de Santé (EPS) Barthélémy Durand	Avenue du 8 mai 1945 91150 Etampes	91	ETAMPES	01 69 92 52 71	ifsi@eps-etampes.fr	http://www.eps-etampes.fr/httpwwweps-etampesfrifsi/institut-de-formation-aides-soignants/
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier d'Arpajon	18 avenue de Verdun 91290 Arpajon	91	ARPAJON	01 64 92 91 13 01 64 92 92 92	ifas@ch-arpajon.fr	http://www.ch-arpajon.fr/le-centre-hospitalier/emploi-formation/la-formation-aide-soignante
Public FHF	IFAS Groupe Hospitalier NordEssonne (GHNE)	8 bis rue Maurice 91160 Longjumeau	91	LONGJUMEAU	01 64 54 29 45 01 64 54 32 89	IFPM-GHNE@gh-nord-essonne.fr	http://www.gh-nord-essonne.fr/fr/Formation-Aide-Soignant/3/64
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Sud-Francilien (CHSF)	36 chemin des Mozards 91100 Corbeil-Essonnes	91	CORBEIL-ESSONNES	01 69 22 84 00 01 61 69 66 15 01 61 69 67 75	ifsi@chsf.fr	https://www.chsf.fr/formation/instituts-de-formationen/presentation-des-formationen/aide-soignante/
Public FHF	IFAS Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre (CASH) - Hôpital Max Fourestier	Immeuble Axe Seine1 à 3 rue du 1er Ma 92000 Nanterre	92	NANTERRE	01 49 03 41 70	secretariat-ifsi@ch-nanterre.fr	http://ifsi.ch-nanterre.fr/Formation-aide-soignant/3/14/30
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger	Boulevard Robert Ballanger 93600 Aulnay-sous-Bois	93	AULNAY-SOUS-BOIS	01 49 36 71 10 01 49 36 71 09	rb.secret.ifsi@ght-gpne.fr	http://www.ch-aulnay.fr/fr/Formation-Aide-soignant-268.html
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier de Saint-Denis	2 rue du docteur Delafontaine93200 Saint-Denis	93	SAINT DENIS	01 42 35 60 31 01 42 35 64 73		http://www.ch-stdenis.fr/vous-etes-etudiant-ou-candidat/institut-de-formation-d-aide-soignant-ifas,79,82.html?

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
	81 IFAS						
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal Lucie et Raymond AUBRAC de Villeneuve-Saint-Georges	40 allée de la source 94190 Villeneuve-Saint Georges	94	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	01 43 86 23 73 01 43 86 20 00	secretariat.ifsi@chiv.fr	https://chiv.fr/professionnels/nos-ecoles/
Public FHF	IFAS Groupe Hospitalier Paul Guiraud	54 avenue de la République 94800 Villejuif	94	VILLEJUIF	01 42 11 70 61 01 42 11 70 01	ifsi-ifas@gh-paulguiraud.fr	https://www.gh-paulguiraud.fr/formation/ifsi/ifas/institut-de-formation-daide-soignant
Public FHF	IFAS Hôpital NOVO site Pontoise	3 bis Avenue de l'Île de France 95300 Pontoise	95	PONTOISE	01 30 75 43 44 01 30 75 43 43	ifsi.ifas.pontoise@ght-novo.fr	https://www.ifsi-pontoise.fr/devenir-aide-soignant-e
Public FHF	IFAS Camille Claudel Centre Hospitalier Victor Dupouy	69 rue du Lieutenant Colonel Prudhon 95100 Argenteuil	95	ARGENTEUIL	01 34 23 27 01		http://ifsi-argenteuil.fr/ifas.html
Public FHF	IFAS Françoise Dolto Hôpital Simone Veil - GHEM	14 rue de Saint Prix 95600 Eaubonne	95	EAUBONNE	01 34 06 60 27	sec.ifsi@ch-simoneveil.fr	https://ifsi-ifas.hopital-simoneveil.fr/devenir-aide-soignante/la-formation/
Public FHF	IFAS Hôpital NOVO sie Beaumont-sur-Oise	Route de Noisy "Les Oliviers" 95260 Beaumont sur Oise	95	BEAUMONT-SUR-OISE	01 30 28 36 38 01 30 28 36 40	ifsi.ifas.beaumont@ght-novo.fr	https://www.ifsi-ifas-beaumontsuroise.com/ifas/
Public FHF	IFAS Albert Schweitzer Centre Hospitalier E. Rain de Gonesse	2 boulevard du 19 mars 1962 95500 Gonesse	95	GONESSE	01 34 53 20 27		https://www.ifas-ifsi-gonesse.fr/formations/aide-soignante/
Public EN	IFAS - GRETA GPI2D Lycée Diderot	134 rue d'Aubervilliers 75019 Paris	75	PARIS	01 40 64 13 80	contact@gpi2d.greta.fr	http://www.gpi2d.greta.fr
Public EN	IFAS Lycée Jacques Monod	132 rue d'Alésia 75014 Paris Site formation annexe : 12, rue Victor Cousin 75005 Paris	75	PARIS	01.71.28.22.57	ce.0750428h@ac-paris.fr	https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_1553915/fr/diplome-aide-soignant www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_957430/l-institut-de-formation-d-aide-soignant-et-d-auxiliaire-de-puericulture
Public EN	IFAS Lycée professionnel Uruguay - France	1 avenue des marronniers 77210 Avon	77	AVON	01.60.74.50.87	ce.0770918e@ac-creteil.fr	http://www.uruguayfrance.fr
Public EN	IFAS Lycée Polyvalent Charles de Gaulle	6 place Jean Mermoz 77230 Longperrier	77	LONGPERRIER	01 64 02 75 23	ce.0772228d@ac-creteil.fr	http://cdg-longperrier.fr/formation-complementaire-daide-soignant-fcil-as/
Public EN	IFAS Lycée professionnel André Malraux	4 avenue du Lycée 77130 Montereau-Fault-Yonne	77	MONTEREAU-FAULT-YONNE	01 64 70 71 71	ce.0770938b@ac-creteil.fr	https://devwp.lycee-andre-malraux.org/diplome-detat-aide-soignant/
Public EN	IFAS Lycée Jean Moulin à Torcy Site de formation : GRETA MTI77 à Lognes	GRETA MTI77 site de formation: 2 places Jean Vilar 77185 Lognes	77	LOGNES		contact@gretamti77.fr ce.0772120l@ac-creteil.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
	81 IFAS						
Public EN	IFAS Lycée Simone Signoret (GRETA tertiaire Sud 77) 2 Sites de formation Lycée Georges Sand à Le Mee-sur-Seine et Melun	14 place du 14 juillet 77000 Vaux le Penil site formation annexe : Lycée Georges Sand rue de la mare au diable 77350 Le Mee-sur-Seine	77	VAUX LE PENIL	01 64 10 29 64	ce.0772310t@ac-creteil.fr	http://lycee-signoret.fr/formations-et-orientation/deas/
		GRETA MTI-Melun : 30-32 Boulevard Victor Hugo 77000 Melun La Rochette	77	MELUN LA ROCHETTE	01 64 10 29 50		http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée des Métiers de la Santé et du social Lino Ventura	Avenue Marcel Pagnol 77834 Ozoir-la-Ferriere	77	OZOIR LA FERRIERE	01 64 40 00 15	ce.0772225a@ac-creteil.fr	https://www.lyceelinoventura.com/inscriptions/
Public EN	IFAS Lycée Henri Matisse et GRETA	55, rue de Montfort 78190 Trappes	78	TRAPPES	01 30 62 87 42	ce.0780584l@ac-versailles.fr	http://www.lycee-henri-matisse.fr/fas-formation-aide-soignante
					01 30 85 78 59 01 30 85 78 80	contact@greta-vvelines.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée Professionnel Charles Baudelaire	1 Avenue Liberté 91000 Evry	91	EVRY	01 60 91 27 00	ce.0911254u@ac-versailles.fr	http://www.lyc-baudelaire-evry.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique82
Public EN	IFAS Lycée Henri Poincaré et GRETA	36 rue Léon Bourgeois 91120 Palaiseau	91	PALaiseau	01 69 31 75 30	0912251c@ac-versailles.fr	http://www.lyc-poincare-palaiseau.ac-versailles.fr/?page_id=191
		GRETA Site de formation: Lycée Henri Poincaré 36 rue Léon Bourgeois 91120 Palaiseau	91	PALaiseau	01 69 31 75 30	accueil.massy@greta-essonne.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée Professionnel René Auffray	23 rue Ferdinand Pelloutier 92110 Clichy-la-Garenne	92	CLICHY-LA-GARENNE	01 49 68 91 50	ce.0922149l@ac-versailles.fr	http://www.lyc-auffray-clichy.ac-versailles.fr/index.php/les-formations/formation-aide-soignant/
Public EN	IFAS Lycée Jean Jaurès	280 avenue Jean-Jaurès 92291 Chatenay-Malabry Cedex	92	CHATENAY-MALABRY	01 40 83 40 22 01 40 83 40 00	0921166t@ac-versailles.fr	http://www.lyc-jaures-chenay.ac-versailles.fr/presentation-diplome-aide-soignant/
Public EN	IFAS Lycée Etienne Jules Marey	154 rue de Sully 92100 Boulogne-Billancourt	92	BOULOGNE-BILLANCOURT	01 46 05 01 26	0922443f@ac-versailles.fr	http://www.lyc-marey-boulogne.ac-versailles.fr/spip.php?article12
Public EN	IFAS Lycée Théodore Monod	26 avenue Léon Jouhaux 92160 Antony	92	ANTONY	01 46 11 46 71	0921676x@ac-versailles.fr	https://monod.pro/aide-soignant-e
Public EN	IFAS Lycée Polyvalent Louis Dardenne et GRETA	25 rue Dardenne 92170 Vanves	92	VANVES	01 47 36 34 07	0921505l@ac-versailles.fr	http://www.lyc-dardenne-vanves.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique11
					01 84 78 92 40		http://www.greta-iledefrance.fr/

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
	81 IFAS						
Public EN	IFAS Lycée Professionnel Madeleine VIONNET	1 rue Jules Guesde 93140 Bondy	93	BONDY	01 55 89 09 90 01 55 89 09 91	ce.0930129k@ac-creteil.fr	http://www.lycee-vionnet.fr/diplome-d-etat-d-aide-soignant.php
Public EN	IFAS du Lycée Liberté et GRETA	27 rue de la Liberté 93230 Romainville	93	ROMAINVILLE	01 41 83 24 90	ce.0932267j@ac-creteil.fr	https://www.forpro-creteil.org/formation/social-aide-aux-personnes-medico-social/deas-diplome-detat-daide-soignant-soignante-2069/
					01 49 37 92 55	gmti93@ac-creteil.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée Polyvalent Angela Davis	70 avenue George Sand 93210 Saint-Denis-la-Plaine	93	SAINT DENIS-LA-PLAINE	01 49 33 00 00	ce.0932667u@ac-creteil.fr	http://geolocalisation.onisep.fr/diplome-d-etat-d-aide-soignant/formation-4864.html?IdOrg=25915&t=1
Public EN	IFAS Lycée Arthur RIMBAUD	112-114, avenue Jean Jaurès 93120 La Courneuve	93	LA COURNEUVE	01 69 31 75 30	ce.0931738j@ac-creteil.fr	http://www.lycee-arthur-rimbaud-la-courneuve.com/
Public EN	IFAS Lycée des métiers de la santé et du social Henri Sellier GRETA GMTI93	73 avenue du colonel Fabien 93190 Livry Gargan	93	LIVRY GARGAN	01 41 70 71 50	ce.0932120z@ac-creteil.fr	http://www.lycee-henri-sellier.fr/
					01 49 37 92 55	gmti93@ac-creteil.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée Professionnel Hélène BOUCHER - GRETA GMTI93 (Sites formation à Tremblay et Aulnay)	70 avenue Gilbert Berger 93290 Tremblay-en-France	93	TREMBLAY-EN-France	01 48 60 62 30 01 48 60 62 32	ce.0931193s@ac-creteil.fr	http://www.lyceeheleneboucher-tremblayenfrance.fr/index.php?id_menu=16
		GRETA GMTI93 Site de formation:LP HÉLÈNE BOUCHER 70 avenue Gilbert Berger 93290 Tremblay-en-France	93	TREMBLAY-EN-France	01 49 37 92 55	gmti93@ac-creteil.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
		GRETA GMTI93 Site de formation:Lycée VOILLAUME 136, Route de Mitry 93600 Aulnay-sous-Bois	93	AULNAY-SOUS-BOIS	01 48 19 83 83	gmti93@ac-creteil.fr	
Public EN	IFAS Lycée Polyvalent Johannes Gutenberg	16-18 rue Saussure 94000 Créteil	94	CRETEIL	01 45 13 26 80	ce.0941930m@ac-creteil.fr	https://lycee-gutenberg-creteil.fr/ifas-ifap/
Public EN	IFAS Lycée professionnel Darius Milhaud Kremlin-Bicêtre	60 rue du professeur Bergonié 94270 Le Kremlin-Bicêtre	94	LE KREMLIN BICETRE	01 43 90 15 01 01 43 90 15 15	ce.0941474s@ac-creteil.fr	http://www.ldm94.fr/deas/
Public EN	IFAS Lycée des métiers de la santé Louise Michel	7 rue Pierre Marie Derrien 94500 Champigny-sur-Marne	94	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	01 48 82 07 35	ce.0940112l@ac-creteil.fr	http://louisemichelchampigny.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique13
Public EN	IFAS Lycée des Métiers Armand Guillaumin Site de formation GRETA MTI 94 à Vitry-sur-Seine	Site JeanJacques Rousseau :13 rue Lebrun 94140 Vitry-Sur-Seine	94	GRETA MTI 94 : VITRY-SUR- SEINE	01 56 74 14 63	gmti94.sucy@forpro-creteil.org	http://www.greta-iledefrance.fr/

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
81 IFAS							
Public EN	IFAS Lycée Fernand et Nadia Léger d'Argenteuil Site de formation GRETA à Beaumont-sur-Oise	7 allée Fernand Léger 95100 Argenteuil	95	ARGENTEUIL	01.39.98.43.43	ce.0951811c@ac-versailles.fr	http://www.lyc-leger-argenteuil.ac-versailles.fr/rubrique108.html
		Lycée Evariste Galois 14 Boulevard Léon Blum 95260 Beaumont-sur-Oise	95	BEAUMONT-SUR-OISE	01 34 48 59 00	contact@greta-95.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée Camille Pissarro Site de formation GRETA à Pontoise	1 rue Matisse 95300 Pontoise	95	PONTOISE	01 34 41 54 82 01 34 41 54 87 01 34 41 54 54	0950649p@ac-versailles.fr	http://www.lyc-pissarro-pontoise.ac-versailles.fr/La-formation-Aide-Soignant-
					01 34 48 59 00	contact@greta-95.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Sous Total EN (Education Nationale)		29					
Privé FEHAP	IFAS Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph	96 Rue Didot 75014 Paris	75	PARIS	01 44 12 34 64 01 44 12 35 23	sifsi@ghpsi.fr	https://www.hpsi.fr/ifsi/formation-aide-soignante/formation-aide-soignante/
Privé FEHAP	IFAS Fondation les Diaconesses de Reuilly	95 rue de Reuilly75012 Paris	75	PARIS	01 43 41 41 41 01 39 07 30 29	ifsi@fondationdiaconesses.org	https://www.ifsi-diaconesses.fr/les- formations/aide-soignant-e.html
Privé FEHAP	IFAS Institut Hospitalier Franco-Britannique (IHFB)	CNIT 3 - 2 place de la Défense 92800 Puteaux	92	PUTEAUX	01 41 45 66 03 01 41 45 66 00		<a href="https://www.ifsi-ihfb92.fr/aide-soignantes-2-
formations">https://www.ifsi-ihfb92.fr/aide-soignantes-2- formations
Privé FEHAP	IFAS Institut de Formations Paramédicales et Sociales (IFPS) Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon	81/83 rue Michelet 93100 Montreuil Site annexe : 17 rue de la Révolution93100 Montreuil	93	MONTREUIL	01 41 58 56 70	ifsi@croix-saint-simon.org ifps@croix-saint-simon.org	<a href="https://www.croix-saint-simon.org/ifps-
institut-formation-paramedicale-sociale">https://www.croix-saint-simon.org/ifps- institut-formation-paramedicale-sociale
Privé FEHAP	IFAS Fondation Léonie Chaptal	19 rue Jean Lurçat95200 Sarcelles	95	SARCELLES	01 39 90 58 45	fondation@fondation-chaptal.fr	http://www.fondationleoniechaptal.fr/page.p hp?id=188
Sous Total Privé FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne)		5					
GIP	IFAS Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon (IFITS)	19 avenue de Maison Blanche 93330 Neuilly-sur-Marne	93	NEUILLY-SUR-MARNE	01 49 44 36 23 01 49 44 36 45		https://www.ifits.fr/fr/formations/aide- soignant#toc-formation-aide-soignant-
Sous Total GIP (Groupement d'intérêt public)		1					
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) Paris Didot	98 rue Didot 75014 PARIS	75	PARIS	01 84 83 10 20	lrfs.ile-de-france@croix-rouge.fr	https://competence.croix- rouge.fr/region/ile-de-france;
Privé sous contrat d'association	IFAS Lycée d'enseignement Privé Carcado Saisseval	121 boulevard Raspail 75006 Paris Site annexe : site Morin 182, rue de Vaugirard 75015 Paris	75	PARIS	01 45 48 43 46	contact@carcado-saisseval.com	<a href="https://carcado-saisseval.com/formations/diplome-detat-
daide-soignant/">https://carcado- saisseval.com/formations/diplome-detat- daide-soignant/

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
	81 IFAS						
Privé sous contrat d'association	IFAS Fondation Santé des Etudiants de France Centre Médical et Pédagogique pour Adolescents (CMPA)	19 rue du docteur Lardanchet 77610 Neufmoutiers-en-Brie	77	NEUFMOUTIER S-EN-BRIE	01 64 42 46 46	contact.cmpa@fsef.net	http://www.fsef.net/index.php/etablissement/s/centre-de-formation/presentation http://www.fsef.net/images/formation/catalogue_Formations_2020-version_PDF.pdf
Privé sous contrat d'association	IFAS Centre de Formation Paramédical Ecole Jeanne Blum	19 rue Victor Hugo 78350 Jouy-en-Josas	78	JOUY EN JOSAS	01 39 46 58 67	ecole.j.blum@wanadoo.fr	https://www.ecolejeanneblum.fr/formations-concours/aide-soignant/as-initiale.html
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) Mantes-la-Jolie	11 Boulevard Sully 78200 Mantes-la-Jolie	78	MANTES-LA-JOLIE	01 30 33 59 49	ifsi.mantes@croix-rouge.fr	https://irfss-idf.croix-rouge.fr/Annuaire-des-sites-de-formation/IFSI-Mantes-la-Jolie
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) Lisses	3 rue du Gévaudan 91090 Lisses	91	LISSES	01 60 78 33 39	Irffs.ile-de-france@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/region/ile-de-france/
Privé sous contrat d'association	IFAS Centre de Formation Louise Couvé (CFLC)	173 boulevard Félix Faure 93300 Aubervilliers	93	AUBERVILLIERS	01 48 11 49 30 01 48 11 26 86	ifas@couve.fr	https://couve.fr
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) de Romainville	120 rue Gaston Roussel 93230 Romainville	93	ROMAINVILLE	01 41 60 21 80	irfss.ile-de-france@croix-rouge.fr	https://irfss-idf.croix-rouge.fr/Annuaire-des-sites-de-formation/Institut-de-formation-de-Romainville
Privé sous contrat d'association	IFAS Institut National de Formation et d'Application (INFA)	5-9 rue Anquetil 94130 Nogent-sur-Marne 3 impasse de l'Abbaye 94100 Saint-Maur-des-Fosses	94	NOGENT-SUR-MARNE	01 45 14 64 00 01 45 14 64 42 01 45 14 64 67 01 45 14 64 81 01 45 14 00 00	nogent@infa-formation.com	https://www.infa-formation.com/dipl-me-detat-aide-soignante-deas
Privé autre	IFAS ASSISTEAL Formation	50 Bd de Mènilmontant 75020 Paris	75	PARIS	01 43 58 43 00	mcourtheuse@assisteal-formation.fr	http://www.assisteal.fr/formation/formation-aide-soignant-en-continu
Privé autre	IFAS ORPEA - SARL DOMEA	66 chemin de la Chapelle 78470 Saint-Rémy-les-Chevreuses	78	SAINT REMY-LES-CHEVREUSES	01 30 47 02 63	eas.domea@orpea.net	https://www.carrieres-orpea.com/fiche-metier/fiche-IFAS-DOMEA_16.aspx?LCID=1036
Privé autre	IFAS AFPS SARL	Parc de l'Etoile Bâtiment B 100 avenue de Verdun 92390 Villeneuve-la-Garenne	92	VILLENEUVE-LA-GARENNE	01 47 98 36 82 01 40 85 87 20	contact@afps-92.info	https://www.afps-92.fr/l-association/



sec.ifs@ch-simoneveil.fr



Institut de Formation Française Dolto

Hôpital Simone Veil
14 rue de Saint-Prix 95602 Eaubonne cedex



01 34 06 60 27



ifs@ifas.hopital-simoneveil.fr



« Tout groupe humain prend sa
richesse dans la communication,
l'entraide et la solidarité visant à un but
commun : l'épanouissement de chacun
dans le respect des différences. »

Françoise Dolto